

AVIS

Le Conseil communal a approuvé, en date du 28 mai 2019,

-le COMPTE des établissements culturels "Fabrique de Dochamps ", "Fabrique de Freyneux " "Fabrique de Grandmenil ", et "Fabrique de Deux-Rys " pour l'exercice 2018.

-la MB n° 1 BUDGET de l'établissement culturel "Fabrique de Odeigne-Oster pour l'exercice 2019.

Le texte intégral de ces décisions peut être consulté à l'Administration communale, voie de la Libération, 4 6960 – MANHAY, du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et ce, durant 10 jours.

Le 19 juin 2019

Par le Conseil :

La Directrice générale,  
S. MOHY

Le Bourgmestre,  
M.GENERET

